

Mise en place de mesures de soutien à l'économie locale

Fiche n° 2.12
Priorité : lot 2

1. Description du projet

Lors des réunions villageoises et de la Commission Locale de Développement Rural, différentes actions et mesures ont été proposées en soutien à l'économie locale.

1. MISE A DISPOSITION D'EMPLACEMENTS ADAPTES POUR LES COMMERCES AMBULANTS DANS TOUS LES VILLAGES DE L'ENTITE

Ce projet consiste à aménager des espaces publics dans les villages de l'entité où existent un intérêt commercial (clientèle) et des besoins spécifiques chez les habitants (par exemple en termes de mobilité) et ce, de telle sorte que ces endroits disposent de l'équipement nécessaire pour accueillir dans de bonnes conditions les commerces ambulants, à savoir :

- Bornes électriques,
- Point d'eau,
- Parking,
- Équipements sanitaires,
- Bancs,
- ...

De manière plus générale, ces infrastructures serviront également lors des différentes manifestations locales.

Afin de répondre au mieux aux besoins de la population et des commerçants ambulants, une étude préalable sera réalisée afin d'établir :

- La liste des commerçants ambulants actuels et potentiels, ainsi que l'horaire souhaité,
- Les critères de choix des sites,
- Les attentes exactes des habitants.

Ensuite, quand les emplacements auront été définis et aménagés, et quand la liste des commerçants ainsi que l'emplacement et l'horaire pour chacun d'entre eux auront été établis, il y aura lieu de sensibiliser et d'informer la population par l'intermédiaire d'un toutes-boîtes, et/ou par un affichage, et/ou par une annonce sur le site internet de la commune, ...

En fonction de la demande, ces aménagements pourront accueillir l'un ou l'autre petit marché, notamment de produits locaux.

2. CRÉATION D'UN SERVICE DE LIVRAISON DU CENTRE-VILLE VERS LES ZONINGS

L'objectif de ce nouveau service sera de faciliter la livraison des biens et des marchandises entre le centre-ville et les zones d'activités économiques périphériques de manière efficace et rapide.

Ce projet se base sur un modèle de livraison collaboratif qui regroupe différents commerçants et entreprises présents tant dans le centre-ville que dans les zones d'activités économiques. En rassemblant les demandes de livraison de chacun, le nombre de trajets est optimisé et les coûts de livraison sont réduits pour tous les participants.

Un véhicule électrique équipé d'un système de suivi GPS sera mis en place, ce qui permettra de gérer efficacement les itinéraires et de minimiser le temps de livraison.

Une interface numérique conviviale permettra aux commerçants et aux entreprises de passer leurs commandes en ligne. Ils pourront également suivre l'état et la progression de leurs livraisons en temps réel, ce qui leur permettra de gérer leurs stocks et leur logistique de manière plus efficace.

Les horaires de livraison seront flexibles pour s'adapter aux besoins des clients, que ce soit tôt le matin, en fin de journée ou même pendant les heures de pause des employés des entreprises. En offrant cette flexibilité, le service permettra aux clients de recevoir leurs commandes à des moments qui leur conviennent le mieux.

3. REDYNAMISATION DU MARCHÉ DE CINEY

Le marché du lundi existe depuis de nombreuses années et s'il reste un événement incontournable pour bon nombre de Cinaciens, son image pourrait être modernisée et dynamisée.

Différentes pistes de réflexion sont envisagées :

- Organiser des événements spéciaux : Proposer des événements spéciaux sur le marché, tels que des dégustations, des ateliers culinaires ou des démonstrations de recettes mettant en valeur les produits locaux. Cela attirera plus de visiteurs et les incitera à acheter auprès des producteurs locaux.
- Mener une réflexion sur le choix du jour et de l'heure du marché.
- Mener une réflexion sur la place à accorder aux producteurs et artisans locaux au sein de ce marché.
- Créer des partenariats : Collaborer avec d'autres acteurs locaux, tels que des restaurants ou des magasins spécialisés, pour promouvoir les produits locaux. Par exemple, proposer des menus spéciaux dans les restaurants à base de produits du marché ou organiser des promotions conjointes.
- Communiquer et promouvoir : Mettre en place une stratégie de communication efficace et moderne pour promouvoir le marché et les produits des producteurs locaux. Utiliser les réseaux sociaux, les affiches et flyers, les annonces dans les journaux locaux, etc. pour attirer l'attention du public.
- Créer une atmosphère agréable : Améliorer l'expérience client en créant une ambiance agréable sur le marché. Organiser des animations musicales, mettre en place des tables et des chaises pour permettre aux visiteurs de se reposer et de profiter de l'atmosphère, et s'assurer que les stands des commerçants sont bien présentés.
- Organiser des concours et des jeux : Organiser des concours ou des jeux autour des produits locaux pour attirer l'attention du public et créer une atmosphère ludique. Par exemple, proposer un concours de recettes utilisant des produits du marché ou un jeu de quiz sur les producteurs locaux.

4. RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INITIATIVES LOCALES

Différentes initiatives existent déjà. Elles méritent d'être plus connues et mieux valorisées. Il s'agit principalement des trois initiatives suivantes :

- Le « Volti ». Le Voltî (volontiers en wallon) est le nom donné à la monnaie locale complémentaire à l'Euro qui circule dans les communes de Ciney, Hamois, Havelange, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Somme-Leuze et alentours. Plus de 200 partenaires ont signé la charte du Volti. Ils adhèrent à ses principes et acceptent les paiements en Voltî.
- Les chèques-commerces. Ces chèques, d'une valeur de 5€ et 15€ et d'une validité d'un an, peuvent être achetés par les particuliers, les entreprises, les commerçants, les indépendants... Le détenteur d'un chèque commerce peut alors se rendre dans l'un des commerces affiliés au système et y réaliser ses achats. Cette initiative a pour objectif de booster le chiffre d'affaires des commerçants cinaciens.
- La poursuite, voire le renforcement, de la promotion des nouveaux commerces.

2. Justification du projet

Le nombre et la diversification des commerces dans le village de Ciney permettent de répondre globalement aux besoins de la population. Toutefois, la disparition progressive des cafés et commerces de proximité dans plusieurs villages inquiète la population, qui considère ces lieux comme moteur de l'intégration.

En compensation, les habitants se tournent vers d'autres services de proximité que sont les commerces ambulants et le marché local, mais :

- L'existence de commerces ambulants rend en effet de nombreux services à la population, mais ils ne sont pas présents dans tous les villages. En outre, les commerçants ambulants estiment qu'ils reçoivent peu de soutien en général, par manque de valorisation de leur profession.
- Le marché local reste une référence du commerce cinacien mais les habitants ont pointé un essoufflement progressif et un manque de dynamisation qui pourrait nuire à sa survie.

Ciney dispose par ailleurs d'une production de produits locaux et du terroir estimée de bonne qualité. La promotion des artisans et producteurs locaux est une préoccupation de la population qui estime que la dynamisation du marché du lundi permettrait de promouvoir davantage les produits locaux et, indirectement, le développement de filières courtes en leur y accordant une place plus importante.

Effets attendus

De manière générale, le projet permettra de :




- Maintenir ou réintroduire l'activité commerciale de proximité au sein des différents villages de l'entité, le commerce ambulant étant un secteur adapté aux réalités du monde rural avec un réel potentiel de développement ;
- Sensibiliser aux déplacements lents / Tenter de diminuer le recours à la voiture ;
- Recréer du lien social dans les villages ;
- Soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages ;
- Susciter la communication/les lieux de rencontre entre commerçants et producteurs, mais également entre ceux-ci et le public.

Lien avec d'autres fiches-projets

Fiche 1.1 Mise en place d'actions de promotion et de valorisation des produits locaux

Fiche 2.8 Aménagement global de la Place Monseu

3. Lien à la stratégie du PCDR

	<p>I. Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.</p>
1.1	Fédérer les différents acteurs de l'agro-alimentaire autour d'une image commune afin de valoriser les acteurs et produits du territoire
1.4	Développer davantage un tourisme vert et diversifié à Ciney, orienté sur l'image de capitale du Condroz
	<p>IV. Une offre de services adaptée aux besoins urbains et ruraux en anticipant les changements sociétaux</p>
4.1	Veiller à maintenir l'équilibre de l'offre en services et équipements sur l'ensemble du territoire
4.2	Veiller à une diversité de logements, adaptés aux évolutions des ménages et au vieillissement de la population
	<p>V. Le renforcement de la dynamique associative et de la convivialité au sein de l'espace-public</p>
5.1	Soutenir l'organisation d'activités associatives et festives.
5.2	Faciliter la convivialité et les liens sociaux
5.3	Développer des infrastructures et équipements adaptés aux besoins locaux



VI. Le soutien aux initiatives économiques et commerciales locales en renforçant la diversité des activités et les synergies entre les acteurs

6.1	Faciliter le développement d'activités économiques ancrées dans le territoire afin de relocaliser l'emploi
6.2	Mieux utiliser le potentiel économique des parcs d'activité économiques pour le développement du centre-ville.
6.3	Renforcer le soutien aux commerçants et producteurs locaux en leur offrant plus de visibilité et en leur facilitant l'accès à des espaces de vente
6.4	Soutenir le développement de commerces et services dans les villages de l'entité et principalement à Leignon et Haversin.

4. Impacts du projet sur le développement durable

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Économique
Le projet favorisera la cohésion sociale	X		
Le projet interviendra comme soutien à l'économie locale de proximité			X
Le projet favorisera le recours aux modes de déplacements doux		X	X
Le projet contribuera à la préservation de la culture et des traditions	X		X

5. Localisation et statut

Fiche d'identité du projet	
Nom et adresse	/
Périmètre d'intervention	Territoire communal
Intégration du projet dans son environnement direct	/
Cadre légal	/
Statut de propriété	/

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Partie prenante et porteur de projet

Origine de la demande	Parties prenantes	Porteur de projet
<ul style="list-style-type: none"> • La CLDR • Les habitants lors des réunions villageoises de consultation • La Commune • L'ADL 	<ul style="list-style-type: none"> • CLDR • Club d'entreprises • L'association des commerçants cinaciens • Commerçants ambulants • Producteurs locaux • Maraichers 	<ul style="list-style-type: none"> • ADL

- Pistes de financement

Pouvoir subsidiant	Libellés du subside
Fonds FEADER	GAL Condroz-Famenne Mission : « Dynamisation économique du territoire »
Partenariats publics-privés	
Fonds communaux	

7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche
 - Le choix de la priorité par le CLDR.
 - L'avancée des travaux d'extension du zoning de Biron pour la mise en place du service de livraison
 - La disparition des commerces de proximité dans les villages
- État du dossier
 - Ciney dispose d'une ADL qui cherche à défendre le rôle que la ville joue en tant que pôle économique et commercial, mais aussi à améliorer l'attractivité de son territoire.
 - Les chèques-commerces sont lancés. Une septantaine de commerçants participent à l'action.
- Programme des travaux
 - Analyse des besoins d'équipements pour les commerces ambulants
 - Placement des bornes d'accueil et autres équipements de convivialité

- Planification
 - Analyse des besoins d'équipements pour les commerces ambulants
 - Etude marché sur la dynamisation du marché du lundi, en y faisant participer activement les commerçants, l'ADL et les organisateurs.
 - Lancement de diverses actions de promotion et de marketing.
 - Programmation des actions avec l'ADL
 - Mise en œuvre des actions

- Démarches administratives à réaliser
Sans objet

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé
 - Une évaluation continue des actions et de leur adéquation avec les besoins de la population sera organisée en partenariat avec l'ADL.
 - Une communication efficace et récurrente devra être mise en place autour des actions.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de bornes placées pour les commerces ambulants	3/an	ADL, factures
Navette de livraison entre le centre-Ville et les zonings	1	ADL, facture
Le nombre d'exposants/commerçants présents sur le marché du lundi	Une hausse de 20%	ADL, via la redevance communale

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
--------------------------	--------------	---

Le nombre de commerçants ambulants présents sur le territoire	Une hausse de 20% en 5 ans	ADL, statistiques Délivrance des cartes de commerce ambulant auprès des guichets d'entreprises agréés.
Le nombre de chèques-commerces utilisés	Une hausse de 15% en 2 ans	ADL, statistiques (nombre de chèques vendus).
Le nombre de commerces acceptant le Volti	Une hausse de 15% en 2 ans	Recensement sur le site Levolti.be
La satisfaction des Cinaciens sur le marché du lundi	80%	Enquête réalisée sur le marché 3 lundis consécutifs.

9. Annexes

Annexe 1 : plan de situation

Annexe 2 : Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur

Annexe 3 : Dossier photographique

Annexe 4 : Etat des lieux

Sans objet : L'état des lieux est décrit au point 1 « Description du projet »